Bulletin d'inscription / La Maisonnaise Réception au plus tard le 27 septembre 2013 à :

A.S.A. Athlétisme

25bis, avenue du Général de Gaulle - 94700 MAISONS-ALFORT ou par email à : contact@lamaisonnaise.com

Remise des dossards: 28 / 09 / 2013 : de 14h à 18h 29 / 09 / 2013 : de 7h30 à 8h30

Au Palais des Sports
4 rue Edouard Herriot, 94700 MAISONS ALFORT

Nom:	Date de na	aissance: / / /
Prénom :	Sexe :	F M
Tél. :	N°de liceno	ce :
Portable:	Club:	
Email:		
Adresse:		
Code postal :	Ville :	
Nom de l'équipe :		
Temps de référence / objectif:	H min sec	
☐ 10 km	☐ 5 km 181	courses jeunes
Pièces à joindre OBLIG Le bulletin d'ins Règlement Tarif: suivant articl Chèque à l'ordre de Pour les non licenci	scription le 4 du règlement (page 3) e « ASA athlétisme » és, un certificat médical d	·
Les concurrents r autorisation pare	nineurs devront impérativen entale :	nent fournir, en plus, une
Monsieur, Madame _		autorise mon fils,
ma tille à la course sur route	né(e) le « la Maisonnaise » le 29 sen	autorise mon fils, à participer tembre 2013.
	le:// 2013 SIGI	























Déjà 5 ans que « La Maisonnaise » fait courir les jeunes et les moins jeunes du quartier, de la ville, du département, de la région et parfois au-delà.

La prochaine édition, ouverte à tous, se tiendra le dimanche 29 septembre 2013, et accueillera les championnats du Val-de-Marne de 10 km.

Ce sera l'occasion pour chacun de fouler la nouvelle piste d'athlétisme sur les 300 derniers mètres de votre course!

Nous vous attendons en espérant que vous prendrez autant de plaisir à participer ou à encourager que nous à l'organiser.

Le Président de l'ASA Athlétisme

REGLEMENT

Article 1

Le Club « Association Sportive Amicale de Maisons-Alfort – section athlétisme » organise, en liaison avec la Mairie de Maisons-Alfort, la $5^{\text{ème}}$ édition de la « Maisonnaise ». Les différentes courses sont ouvertes à toute personne licenciée ou non.

Article 2 : Programme et horaires			
Toutes les courses sont ouvertes aux Non-Licenciés FFA sur présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an			
9h30	10 km : ouvert à tous nés en 1997 et avant		
9h30 2 ^{ème} ligne de départ	Course Benjamins (nés en 2002 et 2001), garçons et filles et Minimes (nés en 2000 et 1999), garçons et filles		
9h50	Récompenses Benjamin(e)s et Minimes – Podium arrivée		
10h10	3 premiers Hommes & Femmes – Podium arrivée		
10h30	5 km 181 m : ouvert à tous nés en 1999 et avant		
11h00	Course Eveil Athlétique (nés en 2008, 2007, 2006, 2005), garçons et filles et Poussins (nés en 2004, 2003), garçons et filles		
11h15	Remise des récompenses 5 km, 10 km, Poussin(e)s Podiums Championnats du Val de Marne 10 km		
12h00	Pot de l'amitié		

Article 3: Parcours

Départs pour toutes les courses → avenue Busteau (sous l'arche de départ). Parcours disponible sur www.lamaisonnaise.com

2 boucles de 5 km pour le 10 km et 1 boucle pour le 5 km 181.

Parcours plat et roulant dans les rues de Maisons-Alfort.

Arrivée sur la piste du stade Delaune.

Ravitaillement à la mi-course pour le 10 km et à l'arrivée pour toutes les courses.

SAS préférentiels (Hommes < 38 min et Femmes < 46 min) Records de l'épreuve 31'31 (H) et 37'05 (F) sur 10 km.

45 qualifications aux championnats de France en 2012.



Article 4 : Inscription & retrait des dossards			
	Jusqu'au 27/09/13 inclus	Samedi 28/09/13 sur place	
10 km	11 €	14 €	
5 km	8€	12 €	

Tarifs clubs et entreprises → nous contacter (contact@lamaisonnaise.com). Gratuit pour les courses jeunes.

Dernières inscriptions possibles au Palais des Sports le samedi 28 septembre 2013 de 14h00 à 18h00.

Toute inscription est définitive, aucun remboursement ne pourra être effectué (sauf sur présentation d'un certificat médical).

Inscription en ligne jusqu'au vendredi 27 septembre à minuit. Lien des inscriptions en ligne depuis www.lamaisonnaise.com.

Retrait des dossards : au Palais des Sports, 4 rue Edouard Herriot, 94700 Maisons-Alfort.

Le samedi 28/09/13 de 14h à 18h, et le dimanche 29/09/13, de 7h30 à 8h30 pour le 10 km, et de 7h30 à 9h30 pour le 5 km.

Chèque d'inscription à libeller à l'ordre de ; « ASA athlétisme ».

Article 5 : Assurance

Une assurance responsabilité civile a été contractée pour l'organisation de cette épreuve.

Individuelle Accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence d'athlétisme, les autres participants doivent s'assurer personnellement.

Suite à la loi relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, les modalités d'inscription sont les suivantes :

1. Vous êtes coureur licencié à la Fédération Française d'Athlétisme / FFTri

vous devez noter impérativement votre numéro de licence sur le bulletin d'inscription de la course ou fournir une photocopie de votre licence, et vous devez présenter votre licence F.F.A / FFTri au moment du retrait du dossard le jour de la course.

2. Vous êtes coureur non licencié, dans ce cas vous devez :

avoir en votre possession un certificat médical de "non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition" ou « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition », datant de moins d'un an. Les participants licenciés à une autre Fédération sportive, doivent également fournir ce certificat médical, sauf FFTri, la licence suffit.

***** UNE PIECE D'IDENTITE OU LA LICENCE SERA DEMANDEE POUR TOUT RETRAIT DE DOSSARD - AUCUNE DEROGATION NE POURRA ETRE ACCEPTEE !!!*****

Article 6 : Sécurité

Le circuit sera balisé par des commissaires de course.

La sécurité générale de la manifestation sera assurée par les organisateurs en liaison avec les services de Police. La sécurité des participants sera assurée par des moyens associatifs (Protection civile ou Croix Rouge).

Vestiaire : Possibilité de laisser son sac dans un espace réservé et surveillé mais l'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.

Article 7 : Classement/Résultats/Récompenses/Photos

Un lot offert pour tous les participants adultes.

Récompenses par catégorie sur 10 km (3 premiers séniors et vétérans 1 H & F et tous les 1^{er} des autres catégories H & F) et les 3 premiers scratch Hommes & Femmes sur 5 km et les 1^{er} des autres catégories.

Classement par équipe pour le 10 km : 1 équipe sera constituée des 4 premiers coureurs arrivants et inscrits sous le même nom d'équipe.

Affichage des résultats au Palais des Sports puis sur le site web www.lamaisonnaise.com.

Par signature de ce bulletin, chaque inscrit autorise l'organisation à prendre et à publier des photos sur lesquelles il peut être vu.

Comment vous rendre au Palais des Sports / Stade Delaune ?

4 rue Edouard Herriot 94700 Maisons-Alfort.

Par le métro: ligne 8, station Maisons-Alfort Stade. Par le RER: ligne D, station Maisons-Alfort / Alfortville.

En voiture: A86, sortie Maisons-Alfort. A4, sortie Maisons-Alfort Pont de Charenton. Puis RN 19.